

Une année de première (objectif : bac de français, « EAF »)

	ECRIT	ORAL
BASES DE COLLEGE	<p>Au collège, les élèves sont trois formés sur 4 axes, pas forcément requis ou poursuivis au lycée car <u>considérés comme acquis</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La maîtrise de la langue, ▪ L'acquisition d'une culture littéraire francophone, ▪ L'initiation à une culture artistique, ▪ la rédaction de réponses courtes, ciblées mais étayées. <p>En fait, manquent la notion de problématisation et l'architecture complexe et cohérente d'une pensée argumentative assumée par l'élève. Le lycée a pour vocation de former l'élève à un processus rédactionnel long et plus analytique.</p> <p>Spécifiquement en 1^e, le professeur doit former le candidat à l'autocritique de son propre écrit.</p>	<p>Au lycée les exercices de type « exposé » de groupe disparaissent, sauf en TPE, puisque le candidat va répondre seul de sa culture, de sa pensée plus ou moins complexe et plus ou moins rapide.</p> <p>A l'oral, se distinguent les élèves qui lisent en savent en parler, sortant des canaux de consommation faciles, « grand public » ou générationnels.</p> <p>Se distinguent aussi les élèves qui ont su écouter chaque conseil culturel fourni par le professeur en classe et qui ont su profiter des propositions culturelles du lycée.</p>
PREPARATION PAR LE LYCEE	<p>Bac blanc écrit <i>Le candidat est évalué par un autre enseignant que son professeur habituel.</i></p> <p>4h00 un matin la semaine précédant les vacances d'hiver.</p>	<p>Bac blanc oral <i>Le candidat est évalué par un autre enseignant que son professeur habituel.</i></p> <p>Sur convocation, retour des vacances d'hiver</p>
PREPARATION PAR LE PROFESSEUR	<p>Entre 8 et 10 travaux écrits de type bac, avec distribution de corrigés intégralement rédigés à valeur de modèles pour chaque devoir évalué, en version imprimée (premiers travaux) ou en ligne (devoirs suivants). Calendrier fourni ici, http://www.lpbduby.fr/2017-2018/1e/ en bas de page.</p> <p>Cours intégraux (études de textes avec problématisation, situation, analyse, conclusion avec ouverture culturelle) assurés par le professeur pendant les cours de classe entière.</p> <p>Mise en ligne d'annexes au cours, pour aller plus loin, ici : http://www.lpbduby.fr/2017-2018/1e/</p> <p>Jusqu'à novembre, 2 exercices de remise à niveau Reprise des enjeux et méthodes de l'analyse littéraire.</p> <p>Mise en ligne de documents de méthode http://www.lpbduby.fr/methode/</p>	<p>Séances de demi-groupe + séances d'AP (2^e semestre, prenant le relais des tpe dans l'emploi du temps) en séries générales (S, ES, L) pour entraîner les élèves en conditions d'examen, séances notées.</p> <p>L'élève interrogé recevra avec sa note, la fiche d'évaluation critériée et remplie par le professeur.</p> <p>A l'issue de chaque oral, une reprise par l'enseignant fixera les points importants et les notions attendues lors de la prestation, en fournissant de nouveaux exemples utiles. Ainsi, lorsqu'un candidat passe, en petit groupe, c'est en fait tout le groupe d'élèves qui bénéficie de l'exercice à valeur d'entraînement mais aussi de révision des notions.</p>
EPREUVE	<p>1 question de corpus obligatoire (question de synthèse à partir d'un corpus de textes) en séries générales (mais 2 questions de corpus enchaînées en séries techno)</p> <p align="center">+</p>	<p>Etude d'un texte connu et étudié en classe à partir d'une problématique (= question d'oral) donnée par l'examinateur + échange sur toute la séquence, le programme, les notions, la culture littéraire du candidat en seconde partie d'oral.</p>

	<p><i>au choix</i>, un exercice d'écriture obligatoire parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • commentaire • dissertation • écrit d'invention <p>Épreuve d'examen 2^e semaine de juin.</p>	Epreuve dernière semaine de juin/première semaine de juillet.
APPUI SUR LES TEXTES	Textes censément familiers, pas forcément étudiés, du 16^e au 21^e siècle inclus. Auteurs figurant dans le manuel scolaire (ne reste plus qu'à le lire et l'assimiler !)	
COEFFICIENT DE L'ÉPREUVE	3 en série L 2 en série S 2 en séries techno (STMG)	2 en séries générales (S- ES- S), 1 en séries techno (STMG)
DURÉE DE L'ÉPREUVE	4h00 continues, dont : question de corpus = 1h aux maximum, + 3h pour l'exercice d'écriture. Il incombe au candidat de répartir son temps (4h) entre les différents exercices.	50 mn en tout, dont : 30 mn de préparation 10 mn de première partie (exposé) 10 mn de seconde partie (entretien)
QUALITÉS REQUISES	Très bonne concentration en cours, Sens de l'autocritique, goût du raisonnement complexe. Capacité à prendre en compte les remarques au fil des copies et les indications du corrigé, de devoir en devoir. Bonne culture littéraire et curiosité intellectuelle.	Bonne révision du programme, Bonne gestion du stress, Culture littéraire et générale établies, Capacité à dialoguer et développer une réflexion personnelle.
NOTATION DE L'ÉPREUVE	Commentaire épreuve attendue, très choisie par les S, ES Invention souvent choisie par élèves de faible niveau, notée plus sévèrement par les correcteurs méfiants ou régulièrement déçus. Difficulté de l'épreuve : ses consignes implicites. Dissertation peu choisie par les candidats, très valorisée par les correcteurs. Nécessite culture + réflexion + maîtrise de la langue	Les consignes par le Rectorat sont très précises, et une grille d'évaluation existe, disponible ici http://www.lpbduby.fr/methode/ (bas de page), ou ici : http://www.lyc-luynes.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article713 Le correcteur est invité à valoriser les candidats cumulant culture, pensée construite et étayée, sens de l'analyse. Les notes d'oral sont plus élevées que celles de l'écrit, le candidat connaissant les textes précédemment étudiés par son professeur.
Et la langue française dans tout ça ?	Pénalité pour orthographe/syntaxe de 2 points max. sur l'ensemble de la copie. Les élèves souffrant de troubles de l'apprentissage médicalement prouvés et admis par la commission médicale du Rectorat (dossier à récupérer au secrétariat élèves avant la fin sept.) peuvent bénéficier pendant l'année de dispositifs d'aide (tiers-temps) et lors de l'examen, d'aménagements rigoureusement encadrés de l'épreuve (droit à l'ordinateur etc.).	Expression (correction, richesse et conformité) du candidat évaluée, ainsi, à l'oral que sa maîtrise de langue lors de l'épreuve obligatoire de lecture du texte , très révélatrice du niveau de culture et de compréhension du candidat.